



NEWS

Le magazine de l'aviation civile ivoirienne

N° 013 • ANAC NEWS **GRATUIT**



À LA UNE

L'AFPP,

POUR UNE MISE EN ŒUVRE DE LA NAVIGATION FONDÉE SUR LES PERFORMANCES EN AFRIQUE

CŒUR DE METIER

M. SILUE Katienni
Inspecteur, Chef de service
LPA

PARLONS-EN

Les ressources humaines
de l'ANAC

REPORTAGE

Certification de
l'aéroport FHB



**BOITE A
IDÉES**

10 astuces pour améliorer votre mémoire
et votre créativité

Suivez-nous sur :
www.anac.ci



Pour toute information
sur l'aviation civile ivoirienne



43
Santé:
Dengue



46
Espace
culinaire:
Les bienfaits du
Chocolat



SOMMAIRE

Mag N°013 | www.anac.ci

4 - Edito

5 - **Actualités**

10 - **Inbox** : Mme Nadège NGATTA

13 - **Publi reportage 1** : AIRBUS- SAFETY et le projet COSCAP-UEMOA à l'ANAC

14 - **Publi reportage 2** : Prestation de serment

15 - **Publi reportage 3** : IFALPA seminar security

17 - **Publi reportage 4** : Signature de l'accord aérien Côte d'Ivoire - Suisse

18 - **Publi reportage 5** : Exercice de simulation

19 - **Publi reportage 6** : Fête des secrétaires

20 - **Cœur de métier** : Rencontre avec SILUE Katiéni

24 - **High-tech** : Les cinq innovations qui peuvent changer l'aviation civile

26 - **Parlons en** : Les ressources humaines de l'ANAC

28 - **Zoom sur** : L'ANAC au Salon des Transports

30 - **Le coin du manager** : Comment ne pas démotiver ses collaborateurs

32 - **Dossier** : Le programme africain des procédures de vol (AFPP) pour une mise en oeuvre de la navigation fondée sur les performances en Afrique

39 - **Reportage** : AERIA reçoit le certificat de l'AFHB

41 - **Boîtes à idées** : 10 astuces pour améliorer votre mémoire et votre créativité

43 - **Santé** : la dengue

45 - **L'escale** : Cap sur Tiassalé

46 - **Espace culinaire** : Les bienfaits du chocolat

48 - **Le coin du bonheur**

49 - **Pause détente**



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Sinaly SILUÉ

COORDINATRICE A LA
REDACTION
Katy OUATTARA

CORRECTEUR
Comité de rédaction

DIRECTION ARTISTIQUE
ELOÏM SERVICES

TIRAGE
1500 exemplaires

SIÈGE DE LA REDACTION
Abidjan, Port Bouët

07 BP 148 Abidjan 07
Tél: 00225 21 58 89 00 / 01
Fax: 00225 21 27 63 48
infos@anac.ci
katyrosine@anac.ci

EDITO



Sinaly SILUE
Directeur Général
de l'ANAC

En sa qualité d'État membre de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), la Côte d'Ivoire a le devoir de s'acquitter des missions de réglementation et de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile qui incombent aux États.

Dans un environnement aéronautique en perpétuelle mutation, le développement sûr et ordonné de l'aviation civile exige que toutes les activités se déroulent conformément à des normes, procédures et pratiques d'exploitation technique minimales et agréées sur le plan international.

L'atteinte d'un haut degré de normalisation et d'harmonisation des règlements, procédures et pratiques

ne peut se faire que dans un cadre concerté, comme on le voit avec la création de l'AFPP dans le domaine des procédures de vol, conformément aux résolutions de l'assemblée de l'OACI.

En ma qualité de Directeur Général de l'ANAC et Administrateur Responsable du Programme National de Sécurité (PNS), je me suis engagé solennellement à assurer la coordination, la mise en œuvre et le bon fonctionnement du PNS, en vue d'atteindre le plus haut niveau possible de sécurité.

La consultation et l'interaction des composantes de l'industrie de l'aviation sur les questions relatives à l'établissement de règlements aéronautiques et à la gestion de la sécurité s'imposent à nous.

C'est la raison pour laquelle des formations et séminaires ont été réalisés tout azimut avec toutes les parties prenantes.

L'administration de l'aviation civile délivre des licences, certificats et autres approbations ou autorisations. Elle met également en place un système de veille pour une mise à jour de la documentation aéronautique afin d'assurer la sécurité et la régularité de l'exploitation.

La mission de supervision de l'ANAC s'opère principalement sur la nomination d'inspecteurs de l'aviation civile assermentés, dotés de pouvoirs qui vont jusqu'à possibilité de saisir des aéronefs en situation irrégulière.

Ce numéro 13 de A-News, vous donne l'occasion de lever le voile sur toutes ces thématiques

Agréable lecture!

Des pilotes examinateurs en formation à l'ANAC

La plus complexe des tâches d'un service des licences du personnel est la gestion des examens de pilotes, car cela requiert un haut niveau d'expertise et d'expérience dans la conduite des aéronefs. Etant donné que les personnes spécialisées pour la conduite de ces examens sont rares, l'ANAC s'appuie sur des ressources extérieures.

C'est en substance l'objet de la réunion qui s'est déroulée le 06 mars 2017 dans la salle de conférence de l'ANAC. Cette réunion visait à familiariser les pilotes exa-

minateurs aux principes et procédures d'évaluation ainsi qu'aux checklists élaborées par l'ANAC.

Le Directeur Général de l'ANAC dans son adresse aux participants a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre qui permettra aux experts de s'approprier les méthodes de travail et de les sensibiliser aux bonnes pratiques, afin de garantir une application standardisée des normes OACI dans la conduite des examens de pilotes.



Décret Trump : Emirates Airlines change ses équipages

La compagnie aérienne Emirates Airlines a modifié la nationalité de ses équipages à bord de certains vols à destination des Etats-Unis, suite au décret signé par le Président Trump interdisant l'entrée dans le pays aux ressortissants de sept pays majoritairement musulmans.

Alors qu'elle avait effectué le 27 janvier 2017 un vol unique en Airbus A380 vers l'aéroport de Boston-Logan, la compagnie des Emirats Arabes Unis a déclaré avoir été contrainte de modifier la composition de certains équipages « afin de se conformer aux exigences » du décret interdisant l'entrée aux Etats-Unis aux ressortissants d'Iran, d'Irak, du Yémen, de Somalie, du Soudan et de Libye pour 90 jours, et aux Syriens pour une durée indéfinie. Les employés de ces nationalités, « un nombre minime » selon Business Insider, ont donc été remplacés par d'autres pour éviter tout risque de problème avec l'immigration. Emirates Airlines n'a pas précisé combien parmi ses 4000 pilotes et 2300 hôtesse de l'air et stewards étaient concernés par ce décret ; mais l'intégralité de

son programme de vols vers les USA est maintenue comme prévu.

L'aéroport de Dubaï, base d'Emirates Airlines et premier au monde par le nombre de passagers internationaux, a de son côté confirmé lundi qu'une « poignée de passagers » n'avaient pas pu embarquer sur des vols vers les Etats-Unis pendant le week end, sans fournir plus de détails.

Emirates Airlines avait lancé la semaine dernière une promotion au départ de Dubaï sur les 17 vols quotidiens opérés vers l'Amérique du nord, où elle dessert New York, Fort Lauderdale, Chicago, Washington, Boston, Dallas, Houston, Los Angeles, Orlando, San Francisco Seattle ainsi que Toronto.

Source Air Journal



Turkish Airlines atterrit enfin à Conakry

La compagnie aérienne Turkish Airlines a inauguré une nouvelle liaison entre Istanbul et Conakry, 51ème destination en Afrique.

Depuis le 30 janvier 2017, la compagnie nationale turque propose deux vols par semaine entre sa base à Istanbul-Atatürk et l'aéroport de Conakry-Gbessia, opérés en Boeing 737-900ER pouvant accueillir 16 passagers en classe Affaires et 135 en Economie.

Turkish Airlines est sans concurrence sur cette nouvelle route, rappelons que la capitale guinéenne est également desservie par Air France, Aigle Azur, Brussels Airlines, Air Côte d'Ivoire, Royal Air Maroc et Mauritania Airlines ainsi que Ethiopian Airlines .

Le réseau de la compagnie de Star Alliance compte désormais 296 destinations dans 120 pays.

Le réseau de la compagnie de Star Alliance compte désormais 296 destinations dans 120 pays, dont 51 aéroports desservis sur le continent africain ; elle met d'ailleurs en avant dans son communiqué les routes déjà existantes vers Accra, Abuja, Bamako, Dakar, Abidjan, Cotonou, Douala, Yaoundé, N'Djamena, Ouagadougou donc et Niamey. Selon Turkish Airlines, « les vols retour

donneront aux voyageurs accès à des destinations globales telles que Londres, Dubaï, Paris, Francfort, Mascate, Copenhague, Stockholm, Bruxelles... ». Son directeur du marketing Ahmet Olmustur estime que l'arrivée à Conakry est la preuve de sa « confiance dans l'économie et le peuple de Guinée ».



La compagnie aérienne Ethiopian Airlines consciente que la faible connectivité aérienne du continent africain étant un obstacle au développement du transport aérien en Afrique vient d'étendre ses liaisons à destination de Victoria falls, au Zimbabwe, Conakry, en Guinée.

Le Président-directeur Général d'Ethiopian Airlines, Tewolde Gebremariam, a indiqué que sa compagnie a mis en place une stratégie de développement pour permettre aux africains de profiter d'une connectivité aérienne à la fois sûre, fiable et économique sur le continent et entre le continent et le reste du monde.

Ethiopian Airlines entend desservir d'ici 2025, 120 destinations et conserver sa place de leader en Afrique et figurer parmi les meilleures compagnies aériennes dans le monde.



L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) a adopté lundi 06 mars à Montréal au Canada de nouvelles mesures d'émissions de CO2 des aéronefs pour freiner l'impact des émissions de gaz à effet de serre de l'aviation sur le climat mondial.

La norme s'appliquera aux nouvelles conceptions de type d'aéronef à partir de 2020 et aux conceptions de type d'aéronef déjà en production à compter de 2023, selon l'OACI.

Le Président du Conseil de l'OACI, Olumuyiwa Benard Aliu, a qualifié cette décision de « pionnière ». Le transport aérien est le premier secteur de l'industrie à adopter une norme de certification des émissions de CO2 », a-t-il déclaré.

La décision prise par 36 États membres du Conseil de l'OACI fait suite à une démarche en octobre 2016 visant à réduire les émissions de carbone des avions de passagers et de fret à partir de 2020 par un mécanisme de compensation du carbone qui est volontaire jusqu'en 2027.



L'ANAC célèbre les femmes

À l'occasion de la journée internationale des femmes qui est célébrée tous les 08 mars, une marque particulière a été accordée à celles de l'ANAC. Cet événement d'une symbolique particulière a été pour le Directeur Général, Monsieur Sinaly SILUE, l'occasion de se rendre dans le bureau de chaque femme afin de leur adresser des mots d'encouragement et de leur offrir un présent. Il a saisi cette tribune pour rappeler le travail inlassable qu'elles abattent pour le dynamisme et l'évolution des activités de la structure.



Réunion du comité de pilotage du Programme Africain des Procédures de Vol (AFPP)

Les 20 et 21 avril derniers, s'est tenue à Abidjan, la quatrième réunion du comité de pilotage du Programme Africain des Procédures de Vol (AFPP). Le programme africain des procédures de vol (AFPP) a été formellement lancé en juin 2014 afin de développer la capacité des Etats dans le domaine des procédures de vol aux instruments et principalement celles fondées sur la performance de navigation (PBN). La rencontre d'Abidjan avait donc une importance capitale et déterminante pour la suite dudit programme.

Les experts, venus de toute l'Afrique et même de pays situés au-delà des frontières du continent, avaient la lourde tâche de déterminer les modalités de prolongation de l'AFPP, ainsi que les conditions de fonctionnement de sa phase II d'activités qui démarrera dans quelques mois.

Monsieur Sinaly SILUE, Directeur Général de ANAC, dans son adresse aux participants, a souhaité que les aéroports internationaux se dotent d'itinéraires normalisés (de départ et d'arrivée) et que chaque fournisseur de services de navigation aérienne dispose d'un programme de formation PBN pour son personnel.

A sa suite, et au nom de la Côte d'Ivoire, Monsieur Soro Bakary Daufanguy, Directeur de Cabinet et représentant le Ministre des Transports, a rassuré l'AFPP et son comité directeur de l'appui de la Côte d'Ivoire.

Pour sa part Prosper Zo'o Minto'o, Directeur Général Adjoint de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) a souligné l'importance de l'AFPP et renouvelé sa gratitude à la Côte d'Ivoire pour avoir accepté d'abriter cette rencontre.



1- Bonjour Mme, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Mme YOBOUE Epouse N'GATTA Nadège, Mariée et mère d'une adorable petite fille. Je suis l'Assistante du Sous-directeur de l'Administration et des Ressources Humaines (SDARH) de l'ANAC.

2- Parlez-nous de votre parcours ?

Je suis entrée à l'ANAC depuis 2000. En 1999, j'ai commencé en tant que stagiaire en gestion commerciale dans le cadre de la validation de mon diplôme de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Gestion Commerciale. Après la soutenance, je suis restée à l'ANAC pour un stage de perfectionnement, mais cette fois-ci en étant qu'assistante stagiaire du Sous-directeur de l'Administration et des Ressources Humaines (SDARH) parce que le poste était vacant. J'ai occupé ce poste jusqu'en juin 2002 avant d'être embauchée comme occasionnel à ce poste. Et comme vous pouvez le constater, cela fait 15 ans que j'occupe ce poste d'assistante du SDARH. Depuis lors, j'ai commencé à m'intéresser véritablement à la gestion des ressources humaines. C'est ainsi que depuis 2014, je prépare un diplôme de BAC+5 en ressources humaines afin de ne pas être limité dans l'exercice de mes fonctions.

IN BOX

3- Comment est organisé votre travail d'assistante RH et quelles sont vos missions ?

Au niveau de la Sous-direction des ressources humaines, nous avons quatre (4) services (Gestion du Personnel, Paie et Mission, Formation et Social-Hygiène). Alors en tant qu'Assistante du SDARH, je travaille particulièrement en étroite collaboration avec ces services et avec l'ensemble des services de l'ANAC.

Concernant mes missions, elles sont identiques à celles de toute assistante de direction. Elles consistent à décharger le Sous-directeur de toutes les préoccupations administratives et de manière générale, à l'assister dans tous les aspects de son travail pour lui faire gagner en temps et en efficacité. Ainsi, de manière pratique, j'effectue toutes les tâches traditionnelles d'une secrétaire, à savoir la tenue de l'agenda, le traitement du courrier, la rédaction de compte-rendu de réunions de la SDARH auxquelles j'assiste généralement, la préparation de dossiers et présentations, l'organisation des réunions, l'archivage des documents. Bref, à l'instar de tout secrétaire, je peux dire que je joue un rôle important au sein du secrétariat de la sous-direction. Pour ce faire, je dois faire preuve de réactivité, d'une grande capacité d'adaptation, d'esprit d'initiative et de résistance au stress et à la pression.

4- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exécution de vos tâches ? Comment faites-vous pour gérer au mieux ces difficultés ?

Je reçois beaucoup de personnes mais pour la plupart ce sont les agents de l'ANAC, qui viennent aux informations concernant leur carrière, avancement, congé etc. je reçois également des visiteurs, qui très souvent ne sont pas courtois et patients. Ils veulent avoir une suite favorable à leur demande ou préoccupation dans l'immédiat.

Ces situations sont parfois difficiles à gérer, mais nous faisons des efforts pour que ces personnes ressortent du bureau plus ou moins satisfaites.

Une autre difficulté concerne la charge de travail. Il arrive souvent où je suis bousculée par des priorités qui arrivent à l'improviste. Face à ces cas, je dois travailler avec méthode en établissant une échelle de priorité afin de satisfaire à ces demandes et accomplir mes tâches quotidiennes.

Je voudrais souligner un autre aspect non moins important : la discrétion. Elle est impérative à la fonction d'assistante. En effet, je vois et entends tout ce qui se passe autour du « patron » mais j'ai un devoir de réserve et de discrétion afin de mériter la confiance du Sous-directeur.



5- Il est connu de tous, vous êtes une passionnée de décoration. Comment arrivez-vous à gérer vos activités à l'ANAC et celles liées à la décoration ?

Ma passion, c'est le Seigneur car pour moi c'est le plus grand bien que l'on puisse avoir. Il est pour moi plus que tout et rien ne peut prendre sa place. Oui, effectivement je suis passionnée par tout ce qui touche à l'évènementiel notamment la décoration d'évènement, la déco intérieure, la cuisine, l'organisation... Je suis ravie quand je rencontre des personnes qui, au départ sont dubitatives de mes qualités de décoratrice mais au final sont satisfaites de mes prestations. Et bien plus, ces personnes me recommandent parfois à d'autres clients. C'est vraiment encourageant et une source de joie pour moi et toute mon équipe. J'aime tout ce qui est beau et bien fait. C'est pourquoi j'exerce ce métier avec abnégation afin d'être un jour parmi les meilleurs weddings planners & Event's. Ce n'est donc pas facile de combiner travail, passion et famille, mais j'y arrive par l'organisation et l'apport incommensurable de l'équipe avec laquelle je travaille. Cela dit, il n'y a pas d'empiètement de la décoration sur mes fonctions à l'ANAC.

6- Votre mot de fin.

Je pense que la fonction d'assistante est passionnante et surtout l'exercer au niveau des ressources humaines l'est davantage parce qu'elle permet de mieux connaître la personnalité des uns et des autres. Il est aussi important de souligner que l'esprit d'équipe qui règne au sein de notre sous-direction est un atout pour l'atteinte des objectifs fixés par la Direction Générale.

Je voudrais profiter de cette occasion pour dire infiniment merci à toutes les Secrétaires et Assistantes de Direction qui ont bien voulu porter leur choix sur ma modeste personne pour être la nouvelle Coordinatrice de l'Amicale des Secrétaires de l'ANAC (AS-ANAC).

Je remercie particulièrement le Directeur Général pour sa sollicitude et surtout pour l'occasion qu'il nous donne pour nous exprimer à travers cette tribune.

Je vous remercie.

PUBLI

REPORTAGE





AIRBUS- SAFETY et le projet COSCAP- UEMOA

Du lundi 13 au vendredi 17 février 2017 s'est tenue à l'hôtel Ibis de Marcory, une formation sur les facteurs humains dans le transport aérien à l'intention des acteurs du secteur.

Cette formation a été organisée par le projet COSCAP-UEMOA et AIRBUS-SAFETY, en collaboration avec l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire (ANAC).

Elle a vu la participation des représentants et des experts des pays membres du projet COSCAP-UEMOA, d'une délégation de AIRBUS-SAFETY.

Le Directeur Général de l'ANAC, dans son intervention a adressé de vifs remerciements à AIRBUS-SAFETY et au projet COSCAP-UEMOA pour avoir choisi la Côte d'Ivoire pour la tenue de ce séminaire qui a mobilisé autant de ressources en vue de partage d'expertises entre les aviaticiens membres du projet COSCAP-UEMOA.



Des inspecteurs de l'aviation civile prêtent serment

Le vendredi 13 février 2017 s'est tenue dans la petite salle d'audience du Tribunal de 1ère Instance d'Abidjan Plateau, la cérémonie de prestation de serment de quatre (04) nouveaux inspecteurs en sécurité aérienne.

Les obligations et responsabilités des États contractants à l'égard d'un système sûr et ordonné d'aviation civile internationale ne se limitent pas à délivrer des licences, qualifications, permis, certificats et autres approbations ou autorisations. La sécurité continue de l'exploitation, exige que l'Etat de Côte d'Ivoire mette aussi en place un système pour veiller au maintien de la compétence de l'organisation, de la validité des licences, permis, certificats, etc...

Cette mission de supervision de l'industrie, prérogative du Directeur Général de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile, est déléguée aux inspecteurs, lesquels doivent prêter serment conformément aux textes en vigueur.

En effet, en plus d'être compétents sur le plan technique, il est essentiel que les membres du personnel technique chargés de la supervision de la sécurité possèdent un degré élevé d'intégrité et exécutent leurs tâches avec impartialité.

Vu le caractère spécialisé et délicat du rôle de l'inspecteur, il est nécessaire que les qualifications, l'expérience et les caractéristiques individuelles de chaque personne employée soient vérifiées et soigneusement évaluées avant la sélection.

Au cours de cette cérémonie solennelle, le Président du Tribunal de Première Instance a rappelé les missions dévolues aux Inspecteurs tout en mettant l'accent sur les qualités exigées par la loi pour assurer ces missions, notamment les critères de compétence, d'impartialité et d'intégrité morale.

Ont prêté serment à cette cérémonie, les ingénieurs de l'aviation civile ci-après :

- **M. DIARRA Lamine**, inspecteur ANS-CNS
- **M. GOUAMENE Rock Levis**, inspecteur ANS-MET
- **M. KONAN Koffi Renaud Herman**, inspecteur ANS-AIM
- **M. TRAORE Kpangban Ariel Yao**, inspecteur ANS-ATM



La cérémonie de prestation de serment vient ainsi entériner cette obligation réglementaire de supervision des exploitants en vue de s'assurer du strict respect des normes et des standards internationaux en matière d'aviation civile.



03



SEMINAIRE DE SECURITE IFALPA

Du 20 au 22 février 2017, la Fédération Internationale des Associations des Pilotes de Lignes, en abrégé (IFALPA) en collaboration avec l'ANAC et Air Côte d'Ivoire a organisé un séminaire sur la sécurité aérienne.

Ce séminaire qui s'est tenu dans la salle de conférence de l'ANAC du 20 au 21 février et dans les locaux d'Air Côte d'Ivoire le mercredi 22 février 2017 avait pour objectif de contribuer à élever au plus haut niveau la sécurité aérienne, à travers un cadre d'échanges fructueux.

Etaient présents à la cérémonie d'ouverture, les représentants de l'IFALPA, le Président du Conseil d'Administration d'Air Côte d'Ivoire, les Directeurs Généraux des structures aéroportuaires, le représentant de l'ASECNA.

Le Directeur Général de l'ANAC, dans son adresse à l'assemblée a remercié chaleureusement les organisateurs pour avoir choisi la Côte d'Ivoire afin d'abriter une aussi importante rencontre. A cette occasion, il s'est engagé à faire de l'aviation civile ivoirienne, un acteur majeur dans la dynamique d'un transport aérien sûr et sécurisé.





LA CEREMONIE EN IMAGE



LA CÔTE D'IVOIRE ET LA SUISSE REAFFIRMENT LEUR COOPERATION AERONAUTIQUE PAR LA SIGNATURE D'UN ACCORD AERIEN

En vue de consolider leurs relations diplomatiques, économiques et commerciales, la République de Côte d'Ivoire et la Confédération Suisse ont signé le 24 février 2017 au Cabinet du Ministre ivoirien des Transports, un accord relatif aux services aériens réguliers.

La délégation suisse était représentée par l'Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Thomas LITSCHER et la délégation ivoirienne par le Ministre des Transports, Monsieur Amadou KONE.

Cet accord aérien qui remplace l'Accord signé à Berne le 17 novembre 1962, fixe un nouveau cadre juridique d'exploitation des services aériens plus avantageux pour les deux Parties. Il est conforme aux nouvelles exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Ainsi chaque pays aura le droit de désigner une ou plusieurs entreprises de transport aérien pour exploiter ses droits de trafic ; ces entreprises pourront opérer autant de fréquences qu'elles le souhaiteront avec tout type d'appareil ; elles bénéficieront des droits de trafic de 3ème et 4ème liberté et les tarifs seront fixés librement par elles.

Ce nouvel accord aérien donne aussi la possibilité aux entreprises de transport aérien désignées de conclure des accords de partage de code avec des compagnies d'autres pays, pour exploiter les liaisons aériennes entre la Côte d'Ivoire et la Suisse. Il permettra d'une part, de redynamiser le trafic aérien entre les deux pays par la relance de la desserte aérienne, et d'autre part, de contribuer à faire de l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, le hub aéronautique de la sous-région conformément aux réformes ambitieuses initiées par le Gouvernement.



Atelier de renforcement des capacités : lutte contre les pandémies et exercice de simulation sur table d'une menace sanitaire à l'aéroport d'Abidjan.

Du mardi 21 au mercredi 22 mars s'est tenu dans les locaux de l'ANAC, un atelier de renforcement des capacités des membres du point focal aéroportuaire de lutte contre les pandémies. Cet atelier a été la tribune pour réaliser un exercice de simulation sur table d'une menace sanitaire à l'aéroport d'Abidjan. Les directeurs et chefs de service des structures aéroportuaires concerné, le directeur de l'INHP, le représentant de l'ambassade des Etats-Unis et membres du point focal aéroportuaire de lutte contre les pandémies ont simulé sur table une situation de crise, en vue d'en tirer des enseignements et actions correctrices à mettre en oeuvre.

Le Directeur Général de l'ANAC dans son adresse a remercié tous les partenaires que sont, l'OACI, l'OMS, la JICA et en particulier l'organisme américain de contrôle des maladies et prévention, le CDC pour son appui à cet atelier.

« La planification de la gestion et la prévention des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile est l'affaire de tous au-delà du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique. C'est pourquoi, je me félicite de la présence de tous les responsables des structures aéroportuaires, cela témoigne de votre implication et de votre engagement à travailler en équipe sous la supervision et la coordination de l'autorité de l'aviation civile que nous sommes et l'autorité de santé publique qu'est l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) pour la prévention et la gestion des maladies transmissibles au cours des voyages aériens. » a-t-il dit.





Journée internationale *des Secrétaires*

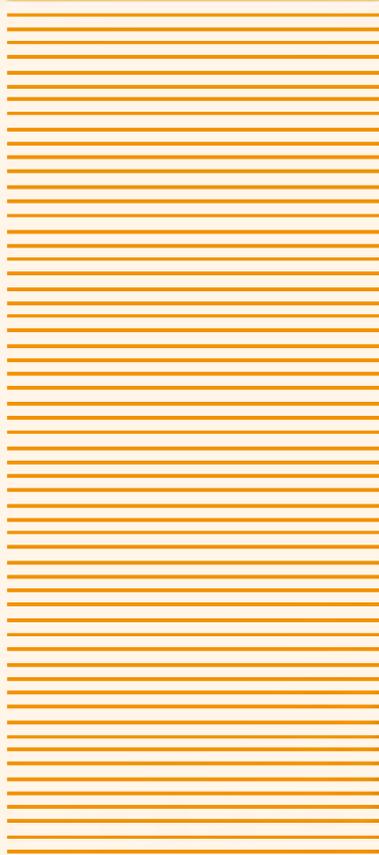
Le jeudi 20 avril 2017, s'est tenue dans la salle de réunion de l'ANAC, la célébration de la Journée Internationale des Secrétaires, couplée avec l'investiture du nouveau bureau de l'Amicale des Secrétaires de l'ANAC (AS-ANAC) ainsi que de son affiliation à la Ligue Ivoirienne des Secrétaires (LIS).

Cette belle cérémonie a été parrainée par Monsieur DIABY Moustapha, Président du Conseil de Surveillance de l'ANAC. Il a saisi cette tribune pour prodiguer à ses filleuls, des conseils et les encourager à travailler davantage avec abnégation et professionnalisme.

Nous avons noté aussi la présence effective et distinguée de Monsieur Sinaly SILUE, Directeur Général de l'ANAC qui a dit être fier de toutes ces secrétaires et les encouragées à continuer sur cette lancée.

La cérémonie d'investiture a été présidée par la Présidente Nationale de la LIS. Elle a exhorté la nouvelle coordinatrice, Mme NGATTA Nadège, à avoir un cœur rempli d'amour et de patience afin de bien diriger cette amicale.





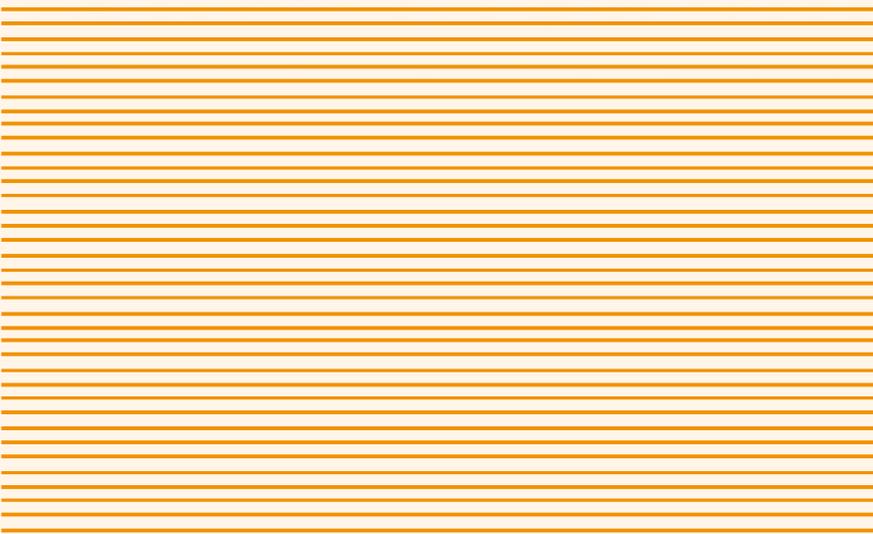
M. SILUE Katienni

Contrôleur de la Navigation
Aérienne de formation de base

COEUR

DE 

METIER





1) Bonjour Monsieur SILUE, présentez-vous à nos lecteurs s'il vous plait

Je suis Monsieur SILUE Katienni, de formation de base Contrôleur de la Navigation Aérienne. Je suis Inspecteur des Licences du Personnel Aéronautique et Chef de Service Licences du Personnel Aéronautique (SLPA). Je suis marié, père de trois enfants et agent de l'ANAC depuis mai 2005.

2) Comment est organisé le service et quelles sont vos missions ?

L'organisation du SLPA procède du cadre organique de l'ANAC conformément à la décision n° 000004668/ANAC/CS du 18 août 2017 portant approbation du cadre organique de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC).

Le SLPA est dirigé par un chef de service et composé de :

- trois agents travaillant en plein temps ;
- six consultants.

Le service coordonne certaines de ses activités avec les services des opérations aériennes, de la navigation aérienne, de la navigabilité et du pôle de la médecine aéronautique.

Les principales missions du SLPA sont les suivantes :

- étudier les normes de formation relatives aux licences du personnel aéronautique ;

- élaborer et exécuter le programme de surveillance continue des organismes de formation aéronautique ;
- étudier et évaluer les programmes de formation, et les formateurs ;
- instruire les dossiers d'agrément des organismes de formation, sections de formation des exploitants aériens, unités de contrôle du trafic aérien ;
- établir, maintenir et archiver selon les normes, les dossiers de formation du personnel aéronautique ;
- instruire les dossiers de certification et évaluer les différents simulateurs de vol ;
- inspecter et évaluer les aéronefs et les aéroports utilisés par les écoles de formation.

3) Quels types de personnes recevez-vous au quotidien ?

Au quotidien, nous recevons :

- les personnels navigants professionnels à savoir les pilotes travaillant contre rémunération. Ils sont impliqués dans le transport aérien national et international de passagers, fret et travail aérien. Ce sont également les membres d'équipage de cabine ou Personnel Navigant de Cabine, communément appelés Hôtesse de l'air et Steward ;
- les personnels navigants non professionnels qui sont les pilotes privés ou d'autres pilotes de loisir (Ultra léger motorisé, ballon, ...);
- les personnels non navigants :
 - o les contrôleurs de la navigation aérienne ou aiguilleurs de ciel ;
 - o les techniciens ou mécaniciens de maintenance d'aéronef ;
 - o les agents techniques d'aéronef.

A ces personnes sont délivrés des licences, certificats et brevets. Nous sommes également en charge de la supervision de ces détenteurs de titres aéronautiques, afin de nous assurer qu'ils les utilisent convenablement pour que la sécurité soit maintenue.

4) Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exécution de vos tâches ?

La grande difficulté rencontrée est la méconnaissance de ce service par le grand public. Ce service qui est l'une des entités les plus fréquentées de l'ANAC car l'un des trépieds du domaine de la sécurité des vols, est méconnu et est seulement considéré comme en charge du renseignement de documents en vue de la délivrance et du renouvellement des licences, brevets et certificats.



5) Que voulez-vous que l'on retienne de votre service ?

Je souhaite que l'on retienne que le Service des Licences du Personnel (Personnel Licensing en Anglais ou simplement PEL) est fondamental pour garantir la sécurité des vols. Il a en charge la certification des personnels postulant et détenteurs de licences depuis leur formation de base jusqu'à l'obtention du titre aéronautique.

1) Avez-vous un message à adresser aux lecteurs de Anews?

Je voudrais encourager les lecteurs d'Anews à s'approprier ledit magazine en faisant des retours d'expérience et diverses autres contributions d'amélioration.



AUTORITE NATIONALE DE
L'AVIATION CIVILE DE
COTE D'IVOIRE

Garant de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile



01 BP 148 Abidjan 07 • Tel: +225 21 58 69 00 • Fax: +225 21 27 63 46
www.anac.ci • anac_ci@anac.ci • info@anac.ci

HIGH-TECH

LES INNOVATIONS qui peuvent changer l'aviation



Avec son concours «Fly your ideas», Airbus a fait phosphorer des étudiants du monde entier sur l'avion du futur. Cinq finalistes ont été départagés par un jury de professionnels : c'est un groupe d'étudiants brésiliens qui s'est imposé.

Comment susciter l'innovation disruptive et promouvoir les métiers de l'aéronautique ? Tous les deux ans, Airbus organise avec l'Unesco le concours «Fly your ideas» destiné aux étudiants du monde entier afin de faire émerger de nouvelles idées. En 2011, 2 600 étudiants issus de 287 universités dans 75 pays avaient participé à l'opération. Même engouement cette année, avec d'intéressants concepts à la clé. Les cinq finalistes ont présenté leurs projets le 12 juin à Toulouse. Ils ont été coachés par des mentors d'Airbus et ont été départagés par un jury de professionnels.

■ Énergie bovine

Trois des cinq projets exploraient de nouvelles voies en matière d'énergie. L'équipe CLiMA d'Australie a imaginé un avion alimenté au gaz de... vache, précisément du méthane liquéfié, pour réduire les émissions de CO2. Un module spécial serait créé près des moteurs, comme le montre cette illustration. Cette proposition a reçu le deuxième prix, doté de 15 000 euros



■ Moteurs Hybrides

La délégation italienne baptisée «Flybrid» a imaginé une motorisation hybride alimentée par un système de batteries rechargeables et amovibles. L'équipe s'est particulièrement concentrée sur l'intégration de ces modules dans la soute pour une prise de poids maîtrisée.



■ Chaleur humaine

Enfin, un groupe d'étudiants malaisien proposait d'installer des capteurs spéciaux dans les cabines afin de récupérer les calories produites par les passagers (la chaleur corporelle), et ainsi fournir une partie de l'électricité à l'appareil. Cette solution futuriste permettrait d'alimenter les équipements électroniques de bord.



■ Des bagages sur coussin d'Air

Mais c'est un autre scénario qui a rencontré les faveurs du jury : un système de «coussins d'air» pour permettre de sortir les bagages des soutes plus facilement.

On doit ce concept à un groupe d'étudiants de l'université de São Paulo au Brésil. Marcos Philipson, Leonardo Akamatsu, Adriano Furtado and Caio Reis, étudiants en design, et Henrique Corazza, qui étudie au Royaume-Uni, à Loughborough University, se partagent un chèque de 30 000 euros. Le palmarès a été dévoilé le 14 juin à l'Unesco.



Cfusinouvelle.com



PARLONS-EN

Les ressources humaines de l'ANAC

La gestion des ressources humaines peut être comprise comme un ensemble de pratiques ayant pour objectif de mobiliser, de développer et de maintenir les ressources humaines pour une plus grande efficacité et efficience, en soutien de la stratégie d'une organisation (association, entreprise, administration publique, etc.). Elle est primordiale pour toute entreprise qui a des ambitions. Et c'est le cas de l'ANAC.

Doter l'entreprise de ressources humaines de qualité et engagées résolument à accompagner la Direction Générale dans l'atteinte des défis et objectifs fixés, tel est l'une des missions de la Sous-direction de l'Administration et des Ressources Humaines de l'ANAC. Chaque jour, elle s'y attelle avec foi et abnégation, comptant sur l'engagement personnel de chaque agent à porter haut le flambeau de l'ANAC, deuxième meilleure administration moderne de la Côte d'Ivoire.

Cette Sous-Direction fait partie de la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF).

L'état des lieux de la gestion des ressources humaines

L'ANAC n'est pas une entreprise ordinaire. Les textes qui l'ont créée en ont fait une autorité administrative indépendante, une forme d'organisation administrative sur laquelle le législateur n'a pas encore statué.

Dans tous les cas, les textes qui régissent l'ANAC admettent que son personnel soit constitué d'agents fonctionnaires et d'agents non fonctionnaires qui en principe ne sont pas régis par les mêmes textes.

En effet, tandis que les premiers sont soumis au statut général de la fonction publique, les autres sont régis par le code du travail. Une telle composition ne simplifie pas la gestion des ressources humaines. Elle nécessite de la part de ceux qui en ont la mission, de maîtriser à la fois les règles publiques et privées de gestion des ressources humaines. Elle nécessite également d'élaborer ou de trouver des règles internes, s'appuyant sur ces deux normes et qui puissent s'appliquer à tous.

A ce propos, en 2016, l'état des lieux produit par le Bureau Qualité, Sécurité au travail et Environnement (BQSE) de l'ANAC met en lumière des aspects à améliorer pour atteindre un niveau de prestation qui donne satisfaction à la Direction Générale et aux agents de cette prestigieuse administration. Alors des actions ont été initiées pour moderniser la gestion des ressources humaines de l'ANAC.



Bientôt, des cartes professionnelles électroniques seront produites et distribuées à l'ensemble du personnel. Ces cartes ne serviront pas seulement à déterminer l'identité des agents. Mais bien plus, elles serviront de carte d'accès à l'intérieur de nos locaux. Et un système de pointage électronique lui sera associé pour déterminer les heures d'arrivée et de sortie des agents.

Désormais, chaque agent sera comptable de ses absences et de ses retards. La mise en œuvre de ce système sera bien évidemment précédée d'une période de sensibilisation dont la durée sera déterminée en accord avec la Direction Générale. Elle n'est pas et devrait pas être considérée comme étant en contradiction avec la recherche de la satisfaction des agents.

Aussi dans le but de satisfaire les agents, l'utilisation d'un système de gestion est devenue nécessaire. Il permettra un meilleur traitement des dossiers du personnel, des congés, des absences, de demandes de documents administratifs... Il sera un atout important pour réduire de façon considérable, les lenteurs et les risques d'erreur, inévitables dans le contexte actuel.

En effet, toute politique de gestion des ressources humaines doit rechercher fondamentalement le bien-être et la satisfaction de ceux qu'elle vise, pour déclencher ensuite en eux la motivation nécessaire qui leur permet d'atteindre les objectifs fixés par l'entreprise.

2017, l'année des innovations

Le vent des nouvelles technologies informatiques souffle sur l'ANAC afin simplifier la vie et le travail des agents. Certaines ont été déjà mise en œuvre par le dynamique Service Informatique, notamment pour la gestion de la logistique, la gestion du courrier, le Service Survol et Atterrissage ...

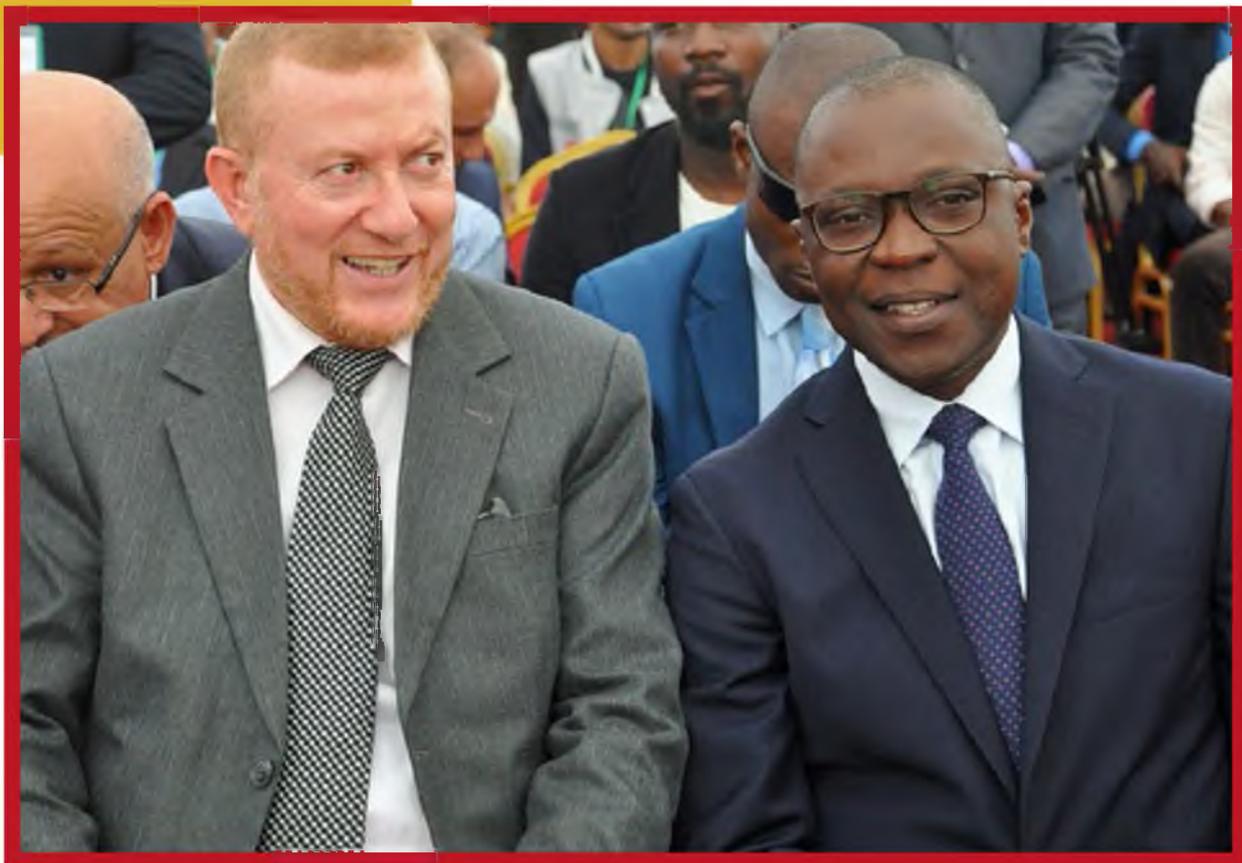
D'autres proviennent de prestataires externes et gérés avec l'appui de notre Service Informatique.

D'énormes défis nous attendent en 2017. Nous comptons les relever les uns après les autres pour que le succès de l'ANAC soit fondé sur le succès de ses valeureux agents qui attendent d'être mis dans les meilleures conditions de travail possibles. A bientôt pour aborder ensemble des sujets sur les ressources humaines.

Marc Antoine DJADOU

Sous-Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines

ZOOM SUR: L'anac au



La 5ème édition du Salon africain des transports et des infrastructures économiques a eu lieu du 23 au 25 mai à Abidjan. Le lancement officiel de cet événement s'est déroulé le 27 février 2017 à la maison de l'entreprise au Plateau, en présence de Monsieur Amadou KONE, Ministre des Transports, d'illustres personnalités et de professionnels des secteurs du transport.

Ce salon qui constitue une plateforme d'échanges et de rencontre a permis de réunir l'ensemble des acteurs du secteur afin de réfléchir aux questions et conditions de mise en adéquation des systèmes de transports et des infrastructures en

Afrique, afin de favoriser une intégration véritable sous régionale de ce secteur stratégique.

A l'instar des structures sous tutelle du Ministère des Transports, l'ANAC a saisi cette tribune pour proposer des solutions innovantes qui permettront de repositionner le transport, la logistique et les infrastructures au cœur du processus de développement amorcé pour atteindre l'émergence des États africains.

Notons que le Forum international et salon africain des transports et des infrastructures économiques ont été meublés par des conférences, des échanges B to B, des expositions...

salon des transports



Comment éviter de démotiver ses collaborateurs

Dans les années 60, Paul Watzlawitz, l'un des fondateurs de l'école de Palo Alto, publiait un livre dont le titre était « Comment construire son propre malheur ! ». C'est en forme de clin d'œil que j'ai choisi de traiter des « mauvaises » pratiques managériales. Vous trouverez donc ci-dessous toutes les pratiques à mettre en œuvre si vous avez réellement le désir de mettre votre équipe en échec. En suivant ses conseils, l'on peut ainsi, non seulement, construire son propre malheur mais aussi celui des autres collaborateurs. En fonction de son degré d'autorité, l'on peut aussi construire le malheur de toute l'organisation. Il va de soi que toute ressemblance avec des personnes existantes, ayant existé ou même ayant l'intention d'exister ne serait que purement fortuite. Nous ne traitons là que de l'imaginaire inimaginable.

51 Règles à éviter

- 1 - Penser à soi en toutes circonstances, avant de penser aux autres.
- 2 - Être convaincu que seule sa propre manière de voir les choses est la bonne.
- 3 - Ne jamais tenir compte des propositions et suggestions de son entourage
- 4 - Identifier chez ses collaborateurs des micros détails de dysfonctionnement et se focaliser dessus en permanence.
- 5 - Toujours voir en priorité ce qui ne va pas et ne pas perdre de temps à parler de ce qui va bien.
- 6 - Se focaliser sur les résultats sans jamais regarder si la manière d'y parvenir est la bonne.
- 7 - Passer l'essentiel de son temps à faire du contrôle et à ne parler que de ce qui ne marche pas.
- 8 - Ne jamais prendre en compte la démotivation de ses collaborateurs.
- 9 - Penser que si quelqu'un est démotivé, c'est à lui de se débrouiller pour se remotiver tout seul.
- 10- Ne jamais établir de règles et toujours exprimer son insatisfaction sur le fonctionnement de l'équipe, de l'individu, voire de l'organisation.
- 11- Privilégier en toutes circonstances le jugement et l'interprétation comme étant des facteurs de vérité.
- 12 - Considérer que les seuls obstacles à la réalisation de ses projets, ce sont les autres.
- 13- Penser que le salaire n'est pas un élément de motivation, et justifiez en permanence l'impossibilité de pratiquer de la reconnaissance monétaire.
- 14- Imposer à ses collaborateurs des comportements qui ne correspondent pas à leur personnalité.
- 15- Laisser ses collaborateurs se débrouiller « pour qu'ils comprennent ».
- 16- Se considérer comme propriétaire de ses collaborateurs.
- 17- Penser que ses collaborateurs doivent se plier au projet de l'entreprise sans se soucier de leur propre projet.

18- Déstabiliser ses collaborateurs par des « non-dits ».

19- Considérer qu'une erreur et une faute c'est du pareil au même « Il n'avait qu'à demander ».

20- Tout faire pour avoir raison à tout prix !

21- N'avoir des entretiens individuels avec ses collaborateurs qu'en cas de recadrage ou manifestation du mécontentement.

22- Ne jamais déléguer.

23- Estimer que la motivation est obligatoire et exiger des résultats permanents.

24- Ne jamais définir clairement la ou les missions de ses collaborateurs et estimer que parce qu'il a signé un contrat, il connaît son rôle.

25- Ne jamais accepter l'échec et culpabiliser le collaborateur qui n'a pas atteint ses objectifs.

26- Savoir punir efficacement.

27- Imposer les changements et nier en bloc toutes les résistances.

28- Ne faire des réunions qu'en cas de problèmes.

29- Profiter des réunions pour régler ses comptes avec un ou plusieurs collaborateurs.

30- Faire de la réunion par ses actes et ses paroles un moment propice à construire de l'improductivité.

31- Toujours chercher en permanence ce que l'on peut faire pour rendre ses collaborateurs improductifs. : les brimer, faire des remarques désagréables, les isoler, mettre en œuvre inconsciemment une réelle politique de démotivation.

32- Penser que le management cela ne s'apprend pas.

33- Être en toutes circonstances convaincus que l'on a raison.

34- Privilégier le subjectif à l'objectif.

35- Nier les faits.

36- Être exportateur de doutes et destructeur de confiance.

37- Ne jamais pratiquer d'entretien d'écoute avec ses collaborateurs.

38- Ne debriefer qu'en cas d'échec, jamais en cas de succès.

39- Considérer qu'un entretien annuel d'évaluation, c'est suffisant.

40- Privilégier en toutes circonstances le combien et le pourquoi au Comment.

41- En recrutement rechercher exclusivement des clones de ce que l'on est et porter des jugements sur ceux qui ne correspondent pas à sa propre vision (Pas de femmes, d'étrangers, de jeunes, de vieux, de contestataires...).

42- Toujours tout régler soi-même.

43- Répondre à son téléphone et à ses mails dès qu'ils se manifestent et devenir ainsi leur serviteur. Idolâtrer son BlackBerry.

44- Ne jamais tenir compte du temps qui passe.

45- Livrer en toutes circonstances tous les combats qui se présentent.

46- En vertu de la loi de Pareto, se concentrer principalement sur les 80% d'actions qui génèrent les 20% de résultats plutôt que l'inverse.

47- Ne jamais programmer de temps de management, c'est superflu : les gens savent ce qu'ils doivent faire et sont payés pour cela, après tout !

48- Penser que la plupart des décisions ne nécessitent pas de réflexion et relèvent du bon sens.

49- Penser que ce qui marche ailleurs ne marchera pas chez soi.

50- Penser que l'autorité, la force et si besoin est la rétorsion sont les meilleures armes pour obtenir quelque chose des salariés.

51- Penser que dans une entreprise, il n'y a pas de place pour les sentiments et pour les relations humaines. Les employés sont là pour travailler, et leurs états d'âme ou leurs problèmes personnels ne doivent pas interférer avec la bonne marche des affaires.

Nul doute qu'en procédant ainsi vous arriverez rapidement à obtenir de vos collaborateurs une désimplification progressive, vous entretenez un niveau de démotivation propice à une improductivité grimpeuse. Vous arriverez ainsi faute d'accroître l'absentéisme à créer un véritable présentisme désimpliquant et contribuerez ainsi à l'insatisfaction de tous : collaborateurs, actionnaires et clients.

Source : <http://www.agoravox.fr>



DOSSIER



LE PROGRAMME AFRICAIN DES PROCEDURES DE VOL (AFPP) POUR UNE MISE EN ŒUVRE DE LA NAVIGATION FONDÉE SUR LES PERFORMANCES EN AFRIQUE

La 4ème réunion du comité de pilotage du programme africain des Procédures de vol (AFPP) s'est tenue à Abidjan les 20 et 21 Avril 2017 à Azalai hôtel. Cette réunion d'une importance capitale devait statuer sur les conditions de fonctionnement de l'AFPP pour la seconde phase d'activité (juin 2017 à mai 2020).

En effet, pour aider les États africains à s'acquitter de leurs obligations concernant la mise en œuvre de la navigation basée sur les performances (PBN) conformément à la Résolution A37-11, de l'Assemblée de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), il a été créé à Dakar (Sénégal) en juin 2014 l'AFPP. L'objectif du programme est d'assister les États dans le développement de compétence durable dans le domaine des procédures de vol aux instruments.

A ce titre, l'AFPP fournit l'assistance, l'orientation et la formation en matière de mise en œuvre des procédures PBN, de la conception de l'espace aérien et des homologations en matière d'exploitation.

La mise en place du Bureau de l'AFPP à Dakar, au Sénégal, a fait suite au succès qu'a connu l'OACI en établissant, depuis 2009, dans la région Asie-Pacifique, un Bureau FPP similaire pour aider la région dans la

formation et la mise en œuvre des procédures de la PBN aux instruments.

Le Bureau de l'AFPP a commencé ses activités le 2 juin 2014. Il est situé dans les locaux de l'ASECNA à Dakar, au Sénégal.

Le fonctionnement effectif du Programme africain des procédures de vol (AFPP) a été possible grâce aux efforts et appuis concertés de toutes les parties prenantes concernées, à savoir : l'OACI (Bureau AFPP, Bureaux régionaux WACAF et ESAF), la CAFAC, l'ASECNA, les États participatifs, la France (État donateur), AIRBUS (organisation donatrice) et les Experts détachés par les États africains.



L'AFPP compte aujourd'hui 28 Etats membres dont 25 Etats actifs participatifs (APS) parmi lesquels la Côte d'Ivoire et 3 Etats utilisateurs (US).



L'AFPP est administré par un comité de pilotage composé des pays participatifs actifs, de l'ASECNA, de la CAFAC, de la France et d'AIRBUS.

Qu'est-ce qu'une procédure de vol aux instruments ?

Une procédure de vol aux instruments est une série de manœuvres prédéterminées destinée aux aéronefs évoluant selon les règles de vol aux instruments. Elle est constituée de segments de guidage radar ou de segments délimités par des repères définis par :

- une ou plusieurs aides radio à la navigation (procédures conventionnelles, procédures RNAV DME/ DME) ; ou
- des points de cheminement définis par leurs coordonnées géographiques (navigation de surface).

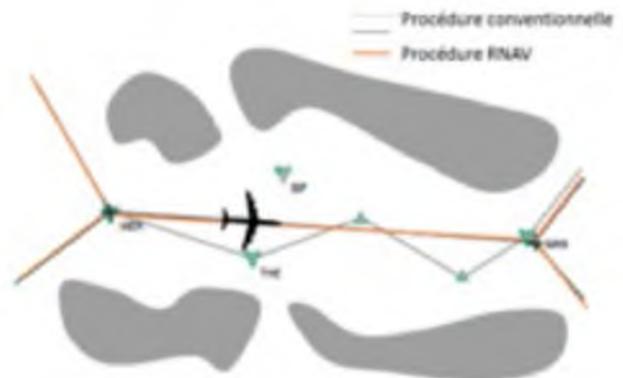
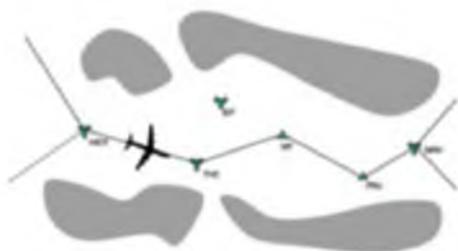
A chaque segment de procédure est associée une aire de protection dont les dimensions garantissent que l'aéronef demeure à l'intérieur de cette aire lorsque le vol se déroule en conditions normales tout moteur en fonctionnement, sous réserve du respect par le pilote des règles de l'art du pilotage et compte tenu des imprécisions de positionnement. Il appartient à l'exploitant aérien de prévoir des procédures pour les situations anormales et les conditions d'urgence.



Qu'est-ce que la navigation fondée sur la performance (PBN)?

La navigation fondée sur la performance (PBN) est une méthode de vol aux instruments permettant à un avion d'utiliser n'importe quelle trajectoire au sein d'un réseau de points. Elle se décompose en 2 variantes :

- La navigation de surface (RNAV) qui est une méthode de vols aux instruments permettant à un avion d'utiliser n'importe quelle trajectoire au sein d'un réseau de points plutôt que de naviguer directement entre des stations au sol (méthode conventionnelle), ce qui permet de fluidifier le trafic et d'optimiser les routes.
- La navigation avec performance requise (RNP), qui est similaire à la RNAV dans ses concepts mais requiert un système de surveillance et d'alerte à bord des aéronefs.



La mise en œuvre de la navigation basée sur la performance (PBN) a pour principal objectif d'assurer un système mondial de navigation aérienne sûr, efficace et régulier.

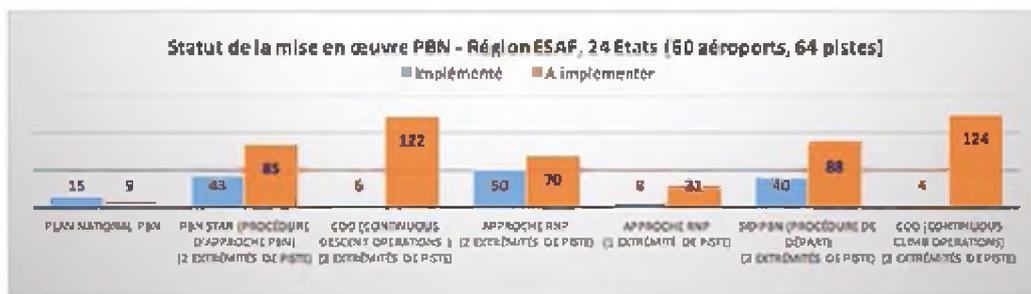
Le concept PBN répond à une exigence d'amélioration de la performance à la fois en termes de capacité pour réduire les retards, d'efficacité environnementale par la réduction des distances parcourues et de rentabilité économique, avec le souci de garantir un niveau élevé de sécurité.

Le PBN permet également de définir le réseau des moyens de radio navigation en adéquation avec les besoins et l'exigence de maîtrise des coûts. L'OACI, avec ce concept, soutient et encourage le déploiement d'une navigation aérienne basée essentiellement sur les technologies satellitaires.

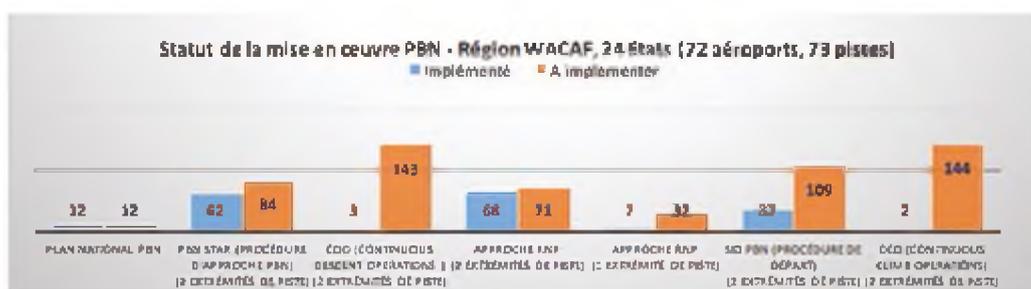
Quel est l'état « actuel » de mise en œuvre de la PBN en Afrique ?

Le dernier examen de l'état de mise en œuvre de la PBN en Afrique a conduit aux constats suivants :

- Tous les États africains n'ont pas élaboré un plan de mise en œuvre en la matière.
- Le niveau de mise en œuvre par les États africains de la Région ESAF est de 60%, et de 50% pour la région WACAF (données AFPP Juin 2016) .



- Le niveau de mise en œuvre par les États africains de la Région WACAF est de 50% pour la région WACAF (données AFPP Juin 2016).



Quel est l'état « actuel » de mise en œuvre de la PBN en Afrique ?

• Bilan général

Le bilan des activités réalisées par l'AFPP sur la phase I du programme (période 2014-2016) est synthétisé dans le tableau ci-dessous (source AFPP) :

		Participants	Etats
Formations dispensées	Formation des concepteurs de procédures de vol PANS OPS	13	3
	Formation en cours d'emploi pour les concepteurs formés (OJT)	4	3
	Formation à l'approbation des opérations PBN (2)	58	18 États/ 10 OA
Ateliers réalisés	Atelier assurance qualité, mise en œuvre de procédures de vol	47	20
	Atelier PBN pour ATC/ATM	20	9
Assistance fournie	Validation IFP/ assistance à l'approbation		6
	Assistance pour le plan national de mise en œuvre PBN		6
Conceptions de procédures de vol	30 conventionnelles	17 PBN	8 aéroports
			2

• Bilan pour la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a collaboré avec le bureau AFPP et a amélioré le niveau de mise œuvre de la PBN.

Les bénéfices obtenus par la Côte d'Ivoire pendant la phase I de l'AFPP (2014/2017) sont :

- Formation à la conception des procédures de vol pour des experts ivoiriens (ANAC, SODEXAM)
- Formation à l'approbation des opérations PBN (2 experts de l'ANAC)
- Participation d'experts ivoiriens à différents Ateliers sur la conception d'espace Aérien PBN (1 expert SODEXAM) et sur l'assurance qualité pour la mise œuvre de procédures PBN (1 expert ANAC)
- Conceptions de procédures de vol par l'AFPP pour la SODEXAM :
 - Conception de procédures conventionnelles : 12 procédures conventionnelles sur 3 aérodromes de la SODEXAM (Bouaké, San-Pedro et Yamoussoukro).
 - o Conception des procédures PBN : 10 procédures PBN sur les aérodromes de l'intérieur du pays (Bouaké, Korhogo, Man, Odienné, Yamoussoukro et San-Pedro).

Quelles sont les perspectives pour le programme africain des Procédures de Vol ?

Les principaux objectifs stratégiques pour la phase II de l'AFPP, tels que définis au cours de la 4^{ème} réunion du comité de pilotage à Abidjan, sont :

- Etablir un cadre réglementaire pour la supervision pour 100% des Etats actifs participatifs ;
- Améliorer la mise en œuvre de la résolution A37-011 de l'OACI (atteindre un niveau de mise en œuvre des plans nationaux PBN pour la région AFI de 100%)
- Améliorer la capacité PBN des Etats Africains (formation d'experts en conception de procédures de vol, formation des contrôleurs aériens, des pilotes et des inspecteurs OPs).

Pour atteindre ces objectifs, les Etats africains sont appelés à soutenir le Programme africain de procédures de vol (AFPP) en payant leur contribution financière annuelle et fournir une contribution en nature à l'AFPP par la mise à disposition d'experts de manière à donner à l'AFPP la capacité interne pour la conduite des formations, de l'assistance et des activités de support.

LA 4EME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME AFRICAIN DES PROCE- DURES DE VOL EN IMAGES



● www.anac.ci

REPORTAGE ...



L'Aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan obtient son certificat d'aérodrome

Tout au long du processus de certification déclenché par la lettre d'expression d'intérêt adressée à l'ANAC le 03 septembre 2014, AERIA s'est évertué à œuvrer synergie avec l'Autorité, afin que l'application des règlements soit effective et que les écarts identifiés soient levés.

L'Autorité Nationale de l'Aviation Civile a décerné à l'Aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, son certificat d'aérodrome aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

Cette cérémonie qui s'est déroulée le mardi 11 juillet 2017, vient marquer une étape importante dans le domaine de l'aviation civile, par la confirmation de la capacité de la Côte d'Ivoire à assurer une réglementation et une supervision efficace des exploitants, notamment des gestionnaires d'aérodrome.

« A la différence de l'agrément TSA, abusivement appelé certification américaine, qui porte exclusivement sur la sûreté dans les aéroports, la certification de l'aérodrome aux normes OACI porte sur la sécurité, l'environnement et la sûreté tant du point de vue des infrastructures que de leurs fonctionnements » a indiqué Monsieur Sinaly SILUE, Directeur Général de l'ANAC.

Les festivités qui ont débuté par un somptueux déjeuner se sont poursuivies par la cérémonie officielle de remise du certificat au siège de l'ANAC, attestant que les infrastructures aéroportuaires, les personnels et les processus opérationnels de AERIA répondent aux exigences de sécurité fixées par les règlements aéronautiques de Côte d'Ivoire, lesquels sont en adéquation avec les normes et pratiques recommandées de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

Le certificat d'aérodrome qui court pour une durée de trois ans, est un gage de la sécurité aéroportuaire et accorde ainsi à AERIA, une stature d'aéroport sûr aux standards internationaux.



Cette cérémonie haute en couleurs a vu la présence effective du Ministre de tutelle, Monsieur Amadou KONE ainsi que de plusieurs responsables de structures de l'aviation civile locale, sous régionale et internationale.



1. LE DEJEUNER



2. LA REMISE DE CERTIFICAT



3. LE DINER



4. VISITE A L'AEROPORT





10 astuces pour améliorer votre mémoire et votre créativité

Vous manquez de mémoire, votre capacité de concentration vous afflige ou votre créativité a disparu avec les années ?

Première bonne nouvelle : selon la théorie de la neuroplasticité, nos cerveaux évoluent en fonction des exercices qu'on leur propose, exactement comme les muscles du corps. On peut donc remodeler son cerveau afin de régénérer ses capacités cérébrales, qu'il s'agisse de stimuler sa créativité, sa mémoire ou sa capacité d'analyse. Deuxième bonne nouvelle : cela ne coûte presque rien et vous pouvez utiliser facilement quelques techniques dès maintenant, chez vous ou ailleurs ; c'est à la portée de tous. Voici 10 astuces pour vous y aider.

1- Faites quelque chose de nouveau

Votre cerveau est un formidable outil qui s'adapte à tout. La seule solution pour le stimuler est donc de sortir de la routine pour faire quelque chose de nouveau.

Cela crée de nouveaux liens entre vos neurones et permet d'activer les zones cérébrales endormies. Concrètement, cela consiste tout simplement à essayer un sport différent, commencer une nouvelle activité, changer d'itinéraire pour aller travailler, tester une nouvelle recette de cuisine, découvrir un nouveau jeu de société...

2- Dormez suffisamment

Le sommeil permet de régénérer votre cerveau et d'éliminer la fatigue comme les toxines qui se sont accumulées pendant la journée. Le dalaï-lama dit même que le sommeil reste la meilleure des méditations ! Allez donc vous coucher entre 21h et minuit afin d'obtenir 8h de sommeil par nuit... et n'hésitez pas à faire la sieste.

3- Soyez curieux

Laissez tomber le cynisme et le relativisme (vous pouvez essayer de déguiser cela en sagesse...)

mais ça ne marchera pas). Au lieu de faire comme si tout est logique et de vous désintéresser ce qui vous semble trop différent, prenez l'habitude de poser des questions et de remettre en cause ce qui semble évident. Cette hygiène intellectuelle forcera votre cerveau à innover et créer de nouvelles idées (et vous permettra sans doute de d'apprendre plein de choses).

4- Mangez sainement

L'alimentation a un impact énorme sur le fonctionnement du cerveau : 20% des nutriments et de l'oxygène que nous consommons atterrissent dans notre matière grise. Rappelez-vous de cela et privilégiez les bonnes choses : fruits, légumes, vitamines, poissons gras...

5- Pensez positif

Le stress et l'anxiété sont une double-peine pour votre matière grise : non seulement ils tuent les neurones existants mais ils empêchent aussi la création de nouveaux neurones. Coup de chance, le remède est simple (et gratuit) : la recherche a montré que la pensée positive, en particulier lorsqu'elle est tournée vers le futur, accélère la création de cellules tout en réduisant considérablement le stress et l'anxiété. Essayez de changer de point de vue pour transformer vos pensées négatives en projection positives.

6- Entraînez votre mémoire

Combien de fois avez-vous entendu des gens dire qu'ils voudraient avoir une meilleure mémoire ? Pourtant, personne ne fait quoi que ce soit à ce sujet... A vous de vous discipliner pour mémoriser des numéros de téléphone ou d'autres numéros importants (passport, carte de crédit, d'assurance, permis de conduire...), voire des poèmes. Vous noterez rapidement une amélioration de votre capacité à mémoriser les choses.

7- Oubliez le GPS

Si le GPS est un outil génial pour circuler vers des lieux inconnus sans de prendre la tête, c'est aussi un outil qui a rendu nos cerveaux paresseux



et moins efficaces. Essayez de vous la jouer old-school en préparant vos trajets sur une bonne vieille carte routière afin de réveiller la partie de votre cerveau qui est responsable de la compréhension des relations spatiales.

8- Faites du sport

Sans parler de sport intensif, faire de l'exercice régulièrement contribue à augmenter le fonctionnement du cerveau et améliore la neurogenèse grâce à une meilleure circulation sanguine et une oxygénation plus efficace. Cela signifie que chaque fois que vous faites du sport, vous créez de nouvelles cellules cérébrales !

9- Lisez un livre

Passer continuellement d'une page web à une autre épuise vos ressources cérébrales. A l'inverse, la lecture continue d'un livre soulage les tensions et le stress en fournissant une forme d'évasion qui ne soit pas trop exigeante pour le cerveau. La recherche a également montré qu'utiliser son imagination est une excellente façon d'améliorer le fonctionnement cérébral, parce que cela impose à l'esprit de visualiser ce que l'on imagine. Or la lecture est une excellente façon de stimuler son imagination.

10- Rangez votre calculatrice

Avez-vous vraiment besoin de dégainer votre smartphone pour diviser l'addition par trois quand vous allez au resto avec des potes ? Il n'y a pas si longtemps, vous étiez encore un enfant capable de faire cela grâce au calcul mental... Résistez à la paresse intellectuelle et utilisez votre calculatrice naturelle. Oui, je parle bien de votre cerveau !



La Dengue

Après avoir échappé à l'épidémie d'Ebola, voilà qu'un patient a été testé positif à la dengue de type 3 dans le district sanitaire de Cocody Bingerville en Côte d'Ivoire. Ce cas a été confirmé par l'Institut Pasteur. A la suite de ce patient, 17 autres cas ont été enregistrés et mis en observation dans ledit institut. Face à cette situation, les autorités ivoiriennes ont décidé d'anticiper par des mesures vigoureuses de prévention et de lutte.

Selon le Ministre en charge de la Communication et porte-parole du Gouvernement, Bruno Nabagné KONE : « tous les quartiers seront parcourus et le Gouvernement procédera à la démoustication afin de mettre fin à cette maladie. La dengue est une maladie virale aiguë transmise à l'homme par la piqûre de moustique infecté. Cette maladie engendre, de fortes fièvres, des maux de têtes, des douleurs musculaires, et articulaires, la fatigue, les nausées, les vomissements ainsi que des éruptions cutanées. Pour se faire, Le Gouvernement ivoirien invite toute personne présentant ces symptômes à se rendre dans un centre de santé le plus propre afin d'éviter la propagation de la maladie à Abidjan ainsi qu'à l'intérieur du pays. La dengue, aussi appelée « grippe tropicale », est une maladie virale transmise à l'homme par des moustiques du genre *Aedes*. L'incidence de la dengue progresse actuellement de manière très

importante, et l'inscrit aujourd'hui aux rangs des maladies dites « ré-émergentes ». L'OMS estime à 50 millions le nombre de cas annuels, dont 500 000 cas de dengue hémorragique qui sont mortels dans plus de 2,5% des cas. Deux milliards et demi de personnes vivent dans des zones à risque.

CAUSES ET ORIGINES

La dengue est due à un arbovirus (virus transmis par les insectes), appartenant à la famille des Flaviviridae, du genre flavivirus, comme le virus West Nile et de la fièvre jaune. Il est transmis à l'homme par les moustiques du genre *Aedes* lors d'un repas sanguin. Les souches du virus de la dengue se répartissent en quatre sérotypes distincts : DEN-1, DEN-2, DEN-3 et DEN-4. L'immunité acquise en réponse à l'infection par l'un des sérotypes confère une immunité protectrice contre le sérotype infectant mais pas contre les autres sérotypes. En conséquence, un individu est susceptible d'être infecté par chacun des quatre sérotypes de la dengue au cours de sa vie. Des infections ultérieures par d'autres sérotypes accroissent le risque de développer une dengue sévère, dite hémorragique. Un vaccin efficace contre la dengue devra donc être en capacité de conférer une immunité protectrice contre l'ensemble des sérotypes.

SYMPTÔMES

La dengue classique

La dengue « classique » se manifeste brutalement après 2 à 7 jours d'incubation par l'apparition d'une forte fièvre souvent accompagnée de maux de tête, de nausées, de vomissements, de douleurs articulaires et musculaires et d'une éruption cutanée ressemblant à celle de la rougeole. Au bout de 3 à 4 jours, une brève rémission est observée, puis les symptômes s'inten-

sifient - des hémorragies conjonctivales, des saignements de nez ou des ecchymoses pouvant survenir - avant de régresser rapidement au bout d'une semaine. La guérison s'accompagne d'une convalescence d'une quinzaine de jours. La dengue classique, bien que fort invalidante, n'est pas considérée comme une maladie sévère comme l'est la dengue hémorragique.

Les complications - la dengue hémorragique

Chez certains patients, pour des raisons mal élucidées, le tableau clinique de la maladie peut évoluer selon deux formes graves : la dengue hémorragique puis la dengue avec syndrome de choc qui est mortelle.

La forme hémorragique de la maladie, qui représente environ 1% des cas de dengue dans le monde, est extrêmement sévère : la fièvre persiste et des hémorragies multiples, notamment gastro-intestinales, cutanées et cérébrales, surviennent souvent. Chez les enfants de moins de quinze ans notamment, un état de choc hypovolémique peut cependant s'installer (refroidissement, moiteur de la peau et pouls imperceptible signalant une défaillance circulatoire), entraîner des douleurs abdominales, et, sans perfusion, provoquer la mort. Dans tous les cas, un diagnostic virologique, précis et rapide, est utile afin de confirmer l'étiologie à la fois pour la prise en charge des patients et pour les systèmes de surveillance de santé publique afin de lancer l'alerte et renforcer les moyens de lutte anti-vectorielle.

EPIDÉMIOLOGIE

La dengue est aujourd'hui considérée comme une maladie réémergente. Avec la globalisation de l'économie et l'augmentation des échanges des biens et des personnes, elle tend à gagner de nouvelles zones géographiques, se développe de plus en plus dans des environnements urbains, et provoque des épidémies de plus grandes importances. Les formes graves de dengue sont de plus en plus fréquemment observées lors des épidémies récentes.

MOYENS DE LUTTE

Il n'existe aujourd'hui ni traitement spécifique ni vaccin commercialisé pour combattre cette maladie, mais de nombreuses études multidisciplinaires sont en cours. Les seuls moyens de lutte existants sont l'élimination des moustiques par des campagnes de démoustication dans les zones concernées et la protection individuelle contre les piqûres de moustiques à travers l'utilisation de crème anti-moustique.



Cap sur Tiassalé

Située à égale distance des deux capitales du pays, soit environ une heure de route, la ville de Tiassalé est traversée par le fleuve Bandama et le fleuve N'Zi, qui se croisent sous le beau pont à arcades situé à l'entrée de la ville et construit en 1934. Ville historique de Côte d'Ivoire, Tiassalé constituait du temps de la colonisation un avant-poste stratégique vers l'intérieur du pays, ainsi qu'un comptoir commercial d'importance pour les explorateurs qui y débouchaient après avoir remonté le cours du Bandama via Grand-Lahou. Depuis le XVIII^e siècle, y cohabitent pacifiquement les ethnies baoulé et abbey, provenant toutes deux du Ghana.

La ville est réputée pour ses jolis paysages de rapides et ses berges verdoyantes, qui se prêtent aux excursions bucoliques, pique-niques ou balades en pirogue, mais aussi comme un lieu de vision privilégié des hippopotames, ainsi que le lieu de naissance de Laurent Pokou, considéré comme l'un des plus grands footballeurs qu'aient connu la Côte d'Ivoire et l'Afrique.

Tiassalé est une ville de Côte d'Ivoire située au nord de la capitale économique du pays, Abidjan. C'est une préfecture qui, appartenant antérieurement à l'ex-région des Lagunes, au regard du nouveau découpage administratif, est maintenant dans la région Agnéby-Tiassa.

Peuplée à l'origine par deux ethnies sœurs du groupe Akan venues du Ghana :

- Les Baoulés (40 000 habitants) : bien installés au XVIII^e siècle, sont les descendants de la Reine Abla Pokou, plus précisément de la Princesse Tanoh Adjo, une sœur de la Reine Pokou.

- Les Abbey ou abés : viennent, au XVIII^e siècle et demi, à partir du village Douda (actuel Grand-Morié) et village Allahin (actuel Lovindjé ou Loviguié) un détachement des abbey ou abés qui évoluèrent vers l'Ouest, du côté du fleuve Bandama. C'est ce qui justifie la présence de plus de huit villages Abbey dans la Sous-Préfecture de Tiassalé. Ils étaient les guerriers de l'aile gauche de l'armée de la reine Pokou.

La région dispose d'un site touristique, le site d'Ahouakro.



<http://www.tiassale.net/>



La consommation régulière de chocolat noir, avec un pourcentage de cacao supérieur à 70 %, peut nous aider à rester alertes et éveillés, facilitant ainsi l'apprentissage grâce à sa teneur en flavonoïdes.

La consommation quotidienne de chocolat noir peut apporter de grands avantages pour notre santé. Nous allons donc vous montrer certains de ces bienfaits : vous verrez, ils sont vraiment étonnants !

Il peut réduire le risque d'accident vasculaire cérébral

Différentes études ont été réalisées en Suède sur un groupe de plus de deux milles femmes. Celles qui consommaient au moins quarante-cinq grammes de chocolat noir pendant une semaine étaient moins susceptibles de souffrir d'un AVC. Les possibilités se réduisaient jusqu'à 20% !

LES BIENFAITS DU CHOCOLAT

Il aide à renforcer le cœur

La consommation régulière de chocolat noir contribue à réduire le « mauvais » cholestérol dans le sang, et il en va de même avec la pression artérielle. On peut donc dire qu'en fait, le chocolat noir réduit considérablement le risque de souffrir d'une certaine forme de maladie cardiaque.

Il aide à se sentir rassasié

Le chocolat contient beaucoup de fibres. C'est donc un aliment qui provoque une grande sensation de satiété, et il réduit l'envie de manger d'autres aliments ! On peut donc dire qu'il nous aide à ne pas prendre de poids en grignotant.

Il peut combattre le diabète

Bien que cela ne soit pas encore totalement confirmé (l'étude est toujours en cours), on pense que consommer fréquemment du chocolat peut aider à lutter contre le diabète. En effet, il augmente la sensibilité à l'insuline.



Il est bon pour la peau

Le chocolat est un aliment riche en flavonoïdes. Ces derniers sont des antioxydants qui ont la capacité de protéger la peau contre les rayons UV.

Il aide à soulager la toux

Parmi les composants du chocolat, on retrouve la théobromine ! Elle agit sur le nerf vague, également appelé nerf pneumogastrique ou nerf cardio-pneumo-entérique. C'est la partie du cerveau qui provoque la toux.

Il vous aide à vous sentir mieux

Quand une personne est déprimée, découragée ou stressée, il est conseillé de consommer une bonne barre de chocolat ! Vous vous sentirez alors bien mieux. Garder sous la main quelques barres de chocolat est donc une très bonne idée !

Il améliore la circulation sanguine

Le chocolat a des propriétés anticoagulantes. Il est donc d'une grande aide pour améliorer la circulation sanguine, et il offre d'ailleurs des résultats très similaires aux effets de l'aspirine.

Il est important pour améliorer la vision

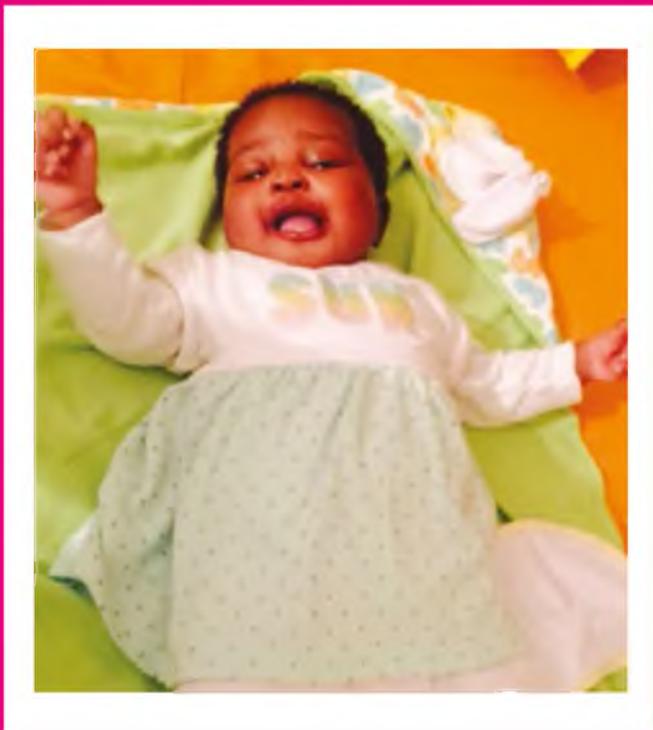
Le chocolat détient des propriétés pour améliorer la circulation, en particulier celle du sang qui va au cerveau. On peut donc penser qu'il contribue efficacement à ce que la circulation sanguine arrive à la rétine, et c'est ce qui permet donc d'améliorer la vision.

Il peut éveiller l'intelligence

D'après certaines études, l'augmentation du flux sanguin vers le cerveau nous éveille, et on est alors plus réceptif. C'est ce qui facilite l'apprentissage.

Il est essentiel de savoir que c'est le chocolat noir qui dispose de tous ces bienfaits. En effet, il présente une bonne quantité de flavonoïdes. D'ailleurs, le chocolat qui contient le plus de flavonoïdes est celui qui affiche 60% de cacao.

Comme vous pouvez le voir, ce délicieux aliment adoré par des milliers de personnes est en fait un parfait allié pour la santé, contrairement à ce que beaucoup de gens croient. Vous devez consommer régulièrement du chocolat noir pour obtenir tous ces bienfaits. N'oubliez pas qu'il aide de nombreux organes, en particulier le cerveau et le cœur !



Kayla alyson éden louise - Émilie

Monsieur Djro William, Sous-Directeur des Finances est de nouveau papa ! En effet, Djro kayla alyson éden louise - Émilie a vu le jour le 26 avril 2017 à la clinique la providence. Puisse le tout puissant veiller sur ce petit ange.



Béchie Ketsia Yoéla Naëlle

Née le 04 mai 2017 à 00h25 à la clinique Sainte Rita de Cascia, Béchie Ketsia Yoéla Naëlle, fait la joie de son papa TAIHI Aka Jean Charles, Administrateur des Ressources Humaines, Chargé de la Gestion du Personnel.



POLITIQUE DE SECURITE DE L'AVIATION CIVILE DE COTE D'IVOIRE

L'Autorité Nationale de l'Aviation Civile, (ANAC), est chargée de l'administration, de la coordination, de la mise en œuvre et du fonctionnement du programme national de sécurité (PNS) en vue d'atteindre le plus haut niveau possible de sécurité.

En ma qualité de Directeur Général de l'ANAC et d'Administrateur Responsable dudit Programme, je m'engage solennellement à :

- a) élaborer et mettre en œuvre une réglementation nationale et des procédures opérationnelles spécifiques fondées sur des principes de gestion de la sécurité conformes aux normes, pratiques recommandées, et procédures de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), sur la base d'une analyse complète du système d'aviation national ;
- b) consulter les composantes pertinentes de l'industrie de l'aviation sur les questions relatives à l'établissement de règlements ;
- c) appuyer la gestion de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national par la promotion de systèmes efficaces de comptes-rendus volontaires et confidentiels ;
- d) interagir efficacement avec les fournisseurs de services dans la résolution des préoccupations de sécurité ;
- e) affecter des ressources humaines et financières suffisantes pour la gestion et la supervision de la sécurité ;
- f) doter le personnel d'aptitudes et de compétences requises lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la mise en œuvre et au maintien du PNS ;
- g) mener des activités de supervision axées sur les données, fondées d'une part, sur la priorisation des risques, et d'autre part sur les performances et la conformité ; et assurer que ces activités de supervision sont menées conformément aux normes internationales et aux meilleures pratiques ;
- h) promouvoir les concepts et principes de gestion de la sécurité et encourager l'adoption des meilleures pratiques et une culture positive de la sécurité par les prestataires de services ;
- i) superviser la mise en œuvre des SGS au sein des prestataires de services ;
- j) établir des dispositions pour la protection des systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité, afin d'encourager le personnel et les organisations à fournir les informations essentielles de sécurité, et d'assurer le flot et l'échange continu de données de gestion de la sécurité entre l'ANAC et les prestataires de services ;
- k) élaborer et faire promulguer une politique d'application qui assure qu'aucun renseignement tiré du système de collecte et de traitement de données sur la sécurité établi dans le cadre du PNS ou d'un SGS ne pourra être utilisé pour servir de base à des poursuites, sauf en cas de négligence grave ou d'écarts volontaires.
- l) établir un mécanisme de surveillance et de mesure des performances de notre PNS au moyen d'indicateurs de sécurité, de leurs cibles et niveaux d'alertes correspondants ;
- m) réviser périodiquement la présente politique quant à son adéquation permanente.

Cette politique doit être comprise, mise en œuvre et observée par tous les intervenants dans la mise en œuvre du PNS.



Abidjan, le.....

16 JUIN 2017

Sinaly SILUE

Administrateur Responsable



Autorité Nationale de l'Aviation Civile

GARANT DE LA SECURITE ET DE LA SURETE AEROPORTUAIRE



07BP 148 ABIDJAN 07 / TEL : 21 58 69 00/01 FAX 21 27 63 46

site web: www.anac.ci / email: anac-ci@yahoo.fr / info@yahoo.fr

NOS PARTENAIRES



Accredited
Agent



Pour un espace aérien plus sûr